

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ACTIVITÉS DE LOISIR À SAGUENAY

Changements à la suite des plus récentes mesures gouvernementales

Saguenay, le 8 janvier 2021 – La Ville de Saguenay souhaite détailler quelques changements à ses activités de loisir, à la suite des dernières mesures de santé publique annoncées par le gouvernement du Québec, dont le couvre-feu. Ces nouvelles mesures entrent en vigueur dès demain, le samedi 9 janvier. Des modifications aux heures d'ouverture et la suspension de certains sports constituent les faits saillants.

Patinoires extérieures

Dès samedi, les patinoires seront réservées au patinage libre, avec un maximum de 16 personnes sur la glace à la fois. Le hockey, sous toutes ses formes, y sera interdit. Le port du masque dans les roulottes ou pavillons de loisir demeure obligatoire. Finalement, la fermeture du soir sera à 19 h pour respecter le couvre-feu. Les contrevenants qui utiliseraient une patinoire en dehors des heures d'ouverture s'exposent à des amendes.

Anneaux de glace

Les anneaux de glace continuent d'offrir du patinage libre selon les modalités et les capacités maximales déjà en vigueur. Seul changement, l'heure de la fermeture est devancée à 19 h, encore une fois pour être conforme aux dispositions du couvre-feu.

Patinage libre intérieur

Les séances de patinage libre dans les arénas sont suspendues du 9 janvier au 8 février 2021. Puisque les mesures annoncées cette semaine limitent l'utilisation des arénas, cette décision s'impose.

Parc de la Rivière-du-Moulin

Pistes de ski de fond, sentiers de raquette et de randonnée pédestre accueillent toujours les adeptes selon les consignes déjà appliquées. Cependant, le pavillon fermera désormais à 19 h du lundi au jeudi et à 17 h le vendredi, le samedi et le dimanche. L'accès au parc sera interdit après 19 h 30. Skieurs et marcheurs devront quitter au plus tard à cette heure. De plus, la Ville rappelle que les pistes de ski de fond sont réservées à ce sport et que les marcheurs doivent utiliser les sentiers prévus pour la randonnée, justement créés à cet effet.

Mont-Fortin et Mont-Bélu

Les deux centres de ski alpin poursuivront leurs activités avec deux changements : soit un horaire modifié pour le ski de soirée, dont les détails seront annoncés en début de semaine prochaine. Les cours de ski ne pourront débuter avant le 8 février au plus tôt.

Le Norvégien et Bec-Scie (ski de fond)

À partir du 9 janvier, les centres offrant du ski de soirée à leur horaire fermeront les lumières plus tôt, soit à 19 h au Norvégien et à 19 h 30 au Centre plein air Bec-Scie.

Bibliothèques

Leurs activités se poursuivent sans contact comme c'est le cas actuellement. Cependant, elles fermeront à 19 h du mardi au vendredi, afin de se conformer au décret gouvernemental. L'accès aux rayons demeure interdit. Puisque le gouvernement permet aux étudiants d'utiliser les bibliothèques, celles de Saguenay offriront ce service sur réservation seulement à partir du mardi 12 janvier. Certaines conditions s'appliquent et seront détaillées en début de semaine prochaine et indiquées sur le site Web des bibliothèques.

Bains libres, badminton et pickleball

Il n'y aura pas de bains libres au Foyer des loisirs entre le 9 janvier et le 8 février. Leur horaire de reprise sera annoncé lorsque ce sera possible. Le badminton et le pickleball, disponibles au Centre Price, suspendent aussi leurs opérations pour cette période.

-30-

Source : Service des communications et des
relations avec les citoyens
Ville de Saguenay
Tél. : 418 698-3350